

**Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle**

Délibération n°22/09/16-CLE : élection d'un membre au sein du collège des usagers du  
Bureau de la CLE

---

**Commission réunie le 05 septembre 2016 à 14h00, dans les locaux de la Métropole  
Européenne de Lille**

*Convocation expédiée le : 30 juin 2016*

---

Président : Alain DETOURNAY

Secrétaires de séance : M. BUSY, Mme SEINGIER

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des Etablissements Publics de  
Coopération Intercommunale :

- Mme GOUBE (pouvoir de Mme FREMAUX), DELEBARRE ;
- MM. DUQUESNOY, SMURAGA, DETOURNAY, DUBOIS, GRAS, DESMAZIERES, CHOCRAUX,  
KACZMAREK.
  - o 10 présents + 1 pouvoir

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations  
professionnelles et des associations :

- Mesdames VILLERS (pouvoir de Mme JOLY), CARON ;
- MM. LOCOCHE, MOREL, CAMBIER.
  - o 5 présents + 1 pouvoir

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- Mme GRUSZKA (DREAL);
- MM. CNOKAERT (DDTM du Nord), JEDELE (DDTM du Pas-de-Calais), ASSET (Voies  
Navigables de France), SHEHU (Préfecture du Nord), PARMENTIER (BRGM).
  - o 6 présents

---

**Soit 5 votants + 1 pouvoir**

---

Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, seul le collège des usagers participe  
au vote.

**EXPOSE** : Le Bureau de la Commission Locale de l'Eau est composé :

- Du Président et des Vice-Présidents comme membres de droit ;
- De 4 représentants élus au sein du collège des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations ;
- De 3 représentants issus du collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics, nommés par le Préfet.

Suite à la démission de M. Jean-Jacques FRETELLE, ex Vice-Président de la Fédération de Pêche du Nord représentant la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, un poste est vacant au sein du Bureau de la CLE. Il doit donc être procédé à l'élection d'un membre issu du collège des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations pour pourvoir le siège au sein du Bureau.

Mme JOLY, représentante de l'Association Nord Nature Environnement, donne son pouvoir à l'Association Environnement Développement Alternatif représentée par Mme VILLERS.

Le représentant des Ports de Lille est le seul candidat à se présenter.

Conformément aux règles de fonctionnement, seuls les membres du collège des usagers participent à ce vote. Un vote à main levée est effectué.

**Décision de la Commission Locale de l'Eau :**

**6 voix POUR, à l'unanimité.**

- **Le représentant des Ports de Lille devient un membre du bureau de la CLE.**

Alain DETOURNAY



Président de la Commission Locale de  
l'Eau du SAGE Marque-Deûle